

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

28/04/2010

Objet : L'an deux mille dix et le vingt-huit avril à dix sept heures trente
Modification de poste N° 1004/06 Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jean THAON
Présents ou représentés :
MM. THAON, MARY, MANFREDI, IPPOLITO, LEMOUTON, CONCAS, CORNIGLION & MMES MURRIS, EL HEFNAOUI, FLAVIEN-COHEN

Le Président informe l'Assemblée qu'il convient de modifier un poste :

- Cadre C de la filière administrative :

Suppression d'un poste d'Adjoint Administratif 2^{ème} classe vacant à temps non complet (50 %) pour créer un poste d'Adjoint Administratif 1^{ère} classe à temps complet suite à la réussite d'un agent, le 01/11/2009, à l'examen professionnel organisé par la Fonction Publique Territoriale.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :

- approuve la modification de poste précitée.
- charge le Président d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la nomination de l'agent.

VOTES : Pour = 20 / Contre = 0 / Abstention = 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Jean THAON

